

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

Déclaration du SNU Pôle emploi au CSEC du 15 février

Mr le président du CSEC, alors que sur ordre du Président Macron (et futur candidat aux élections présidentielles) vous avez décrété une véritable CHASSE AUX CHÔMEURS, vos prétendues préconisations de « redynamisation » du demandeur d'emploi sont désavouées par :

- L'ampleur de l'intensification du nombre de contrôle à réaliser d'ici les élections présidentielles : + 250 000.
- Les rappels, en réunion d'équipe, aux collègues des équipes CRE du lien de subordination né de leur contrat de travail qui veut les obliger à obéir aux ordres ! Alors que jamais le moindre de nos collègues n'a eu besoin d'un ordre pour « redynamiser » un demandeur d'emploi.



Par cette volonté de faire entrer au forceps cette « culture du contrôle » dans notre « culture d'entreprise », vous imposez une pression psychologique aux collègues et aux privé.es d'emploi dans l'unique but de satisfaire aux injonctions gouvernementales faisant droit ainsi aux lamentations de la frange du patronat la moins respectueuse des droits des salarié.es et bien souvent la plus utilisatrice du travail dissimulé.

Ni la période préélectorale, ni le prochain départ du directeur général ne justifient cet « ajustement de la stratégie du contrôle de la recherche d'emploi » qui, à nouveau :

- **Culpabilise le chômeur « responsable de son état »** et amplifie sa situation de souffrance et de détresse,
- **Masque la responsabilité du patronat et du gouvernement** dans le manque d'attractivité des secteurs dits « en tension » : proposez au gouvernement une augmentation de 20% du salaire minimum dans ces métiers et la « tension » retombera !
- **Accroît les Risques Psychosociaux déjà fortement présents dans les sites** au moment même où l'établissement reconnaît à Valence, lors de la reconstitution du drame qui a coûté la vie à une de nos collègues, son impuissance à assurer la préservation de la santé de ses salarié.es.

Mr le président du CSEC, aucun motif avouable ne justifie ce changement d'orientation de la politique de contrôle des privé.es d'emploi par Pôle emploi.

A l'heure où Pôle emploi rappelle à tous ses agent-es leur devoir de neutralité en période de campagne électorale, **le SNU dénonce l'enchaînement des plans d'action mis en place de manière précipitée et sans aucun dialogue social après les annonces présidentielles.** Si d'aucun pourrait réfuter cette incroyable coïncidence, au motif que Pôle emploi est bien sous tutelle du Ministère du travail et donc du gouvernement, il est un principe pourtant intangible : la déontologie des agent-es du Service Public et par corolaire sa neutralité.

En imposant ces plans d'action aux personnels de Pôle emploi, en pleine campagne électorale présidentielle, de fait, vous contrevenez à ce principe. Le directeur général affirmait il y a quelque temps dans un discours d'ouverture de séminaire : « *vous êtes les fantassins de la République* ».

Pour le SNU, si nous sommes les fantassins de la République, nous sommes les fantassins de toutes et tous les citoyens quelle que soit leur appartenance politique, religieuse, idéologique et nous refusons d'être le relais d'une campagne électorale qui ne dit pas (encore...) son nom.

Alors que l'ensemble des collègues sont au bord du gouffre suite aux injonctions gouvernementales que vous relayez.

Alors que la catastrophe annoncée des conséquences de la contre réforme de l'Assurance Chômage commence à se faire jour.

Nous vous rappelons, une nouvelle fois, vos responsabilités en termes de santé et de sécurité des personnels de Pôle emploi et en termes de soutien à nos usagers.